



CONSEIL COMMUNAL
DU CHENIT
CANTON DE VAUD

Préavis du Bureau du Conseil communal 02-2021

DIFFUSION DES SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL SUR VALTV Législature 2021 – 2026

1. Préambule

La loi sur l'information a été adoptée par le Grand Conseil vaudois le 24 septembre 2002. Cette loi a pour but de garantir la transparence des activités des autorités que sont le Grand Conseil, le Conseil d'Etat et son administration, L'Ordre Judiciaire et son administration, les autorités communales et leurs administrations, ainsi que les personnes physiques et morales auxquelles le Canton ou une commune confie des tâches publiques.

La transparence renforce la confiance des citoyens envers l'Etat et la commune, elle facilite ainsi l'activité des autorités, augmente la crédibilité de l'action publique, assure le bon fonctionnement de la démocratie. Il existe de multiples façons et outils de transmettre l'information, active ou différée par voie de presse, par médias radio ou par la télévision.

Les séances du Conseil communal sont retransmises en direct sur notre chaîne régionale Val TV depuis maintenant presque 20 ans. D'après les informations que nous avons, cette diffusion est appréciée de beaucoup de nos citoyens, l'avantage est de transmettre une information de manière précise en direct par rapport à l'information écrite.

L'entreprise ValTV SA ne facture pas le temps à l'antenne ni leur service pour recevoir et transmettre le signal télévisé. C'est un service pour la commune qui est actionnaire de ValTV SA. La production est actuellement assurée par l'entreprise Multi Vidéo Sàrl (Yverdon-les-Bains). Le contrat avec Multi Vidéo Sàrl s'est terminé à la fin de la législature 2016-2021.

2. Considérations

Il est important pour la population d'avoir une information continue qui soit diffusée dans une manière actuelle, transparente, accessible. En plus de la diffusion en direct sur ValTV, les séances peuvent être revues sur le site internet de la Commune. Pour la législature 2021-2026, une diffusion sur Facebook sans possibilité de commentaires en direct pourrait être ajoutée afin d'atteindre une audience encore plus importante.

Dans le cas où la communication ne serait pas diffusée par ValTV, elle devrait l'être sous une autre forme : par exemple la publication du PV dans la Feuille d'Avis de la Vallée de Joux (FAVJ). Il est à noter

que la publication du PV dans la FAVJ coûte environ CHF 3'000.- par séance, ceci sans compter les heures de préparation en amont. Un autre argument en faveur d'une diffusion à la télévision réside dans le fait que le PV ne peut être publié qu'après adoption du Conseil communal, soit environ 3 mois après la séance.

Dans sa séance du 13 juillet dernier, le Bureau a décidé à l'unanimité de vous proposer de continuer la diffusion de nos séances de Conseil sur ValTV.

3. Production

Pour prendre position, des offres ont été demandées auprès des entreprises de production suivantes :

- Multi Vidéo Sàrl à Yverdon-les-Bains
- Meylan Productions à L'Orient

Les offres sont basées sur les éléments suivants :

- La présence d'au moins 3 caméras durant la séance
- Possibilité de donner le signal à ValTV pour diffusion en direct
- Live streaming avec VOD pour chaque séance
- Reprise de l'image de nos écrans géants en réalisation, pour diffusion en plein écran
- Sonorisation et habillage graphique

Suite aux offres reçues, le Bureau vous propose de mandater l'entreprise Multi Vidéo Sàrl pour assurer la production des séances du Conseil communal du Chenit jusqu'à la fin de la législature 2021-2026 pour les raisons suivantes :

- Expérience dans l'accomplissement de ce travail à la commune du Chenit depuis plusieurs années
- Garantie au niveau de la transmission
- Pas de présence d'opérateurs de caméra
- Expérience dans d'autres communes pour le même travail

De plus, suite aux problèmes de la diffusion en 2020, qui n'ont pas été liés à la production mais bien à des problèmes techniques de transmission du signal entre le Centre Sportif et ValTV nous n'avons plus le droit à l'erreur. Qui plus est, nos expériences avec Multi Vidéo Sàrl démontrent que nous avons su créer un climat de confiance se basant sur nos besoins et la fiabilité des services qu'ils ont su pérenniser au sein de notre commune. Ceci afin que la qualité de la diffusion soit identique à chaque séance. Cet argument est important pour le Bureau du Conseil communal.

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DU CHENIT
Vu le préavis du Bureau du Conseil communal 02-2021
Où le rapport de la Commission d'étude
Où le rapport de la Commission des finances
Considère que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. D'accepter la proposition de continuer la diffusion des séances du Conseil communal sur ValTV pour la législature 2021-2026.
2. D'accepter la proposition de mandater l'entreprise Multi Vidéo Sàrl pour réaliser la production selon l'offre en annexe.
3. D'étudier la possibilité de diffuser les séances du Conseil communal en direct sur Facebook

Le Sentier, le 15 septembre 2021

Au nom du Bureau du Conseil communal du Chenit

Le Président

La Secrétaire

Arjen Meijer

Françoise Messer

Délégués du Bureau du Conseil communal :
- M. Arjen Meijer, Président
- M. Francisco Sanchez, Vice-Président
- Mme Magali Junod, Scrutatrice suppléante

Annexes : Offres des entreprises